



## Inondation et sécurité électrique

### Apprendre la prudence

#### Méfiez-vous des fils

#### Chocs électriques

#### Piscine et sécurité électrique

#### Excavation et sécurité électrique

#### Construction et sécurité électrique

#### Inondation et sécurité électrique

#### Autres liens utiles

### Avant que l'eau n'ait commencé à envahir le sous-sol

- Coupez le courant dans toute la maison afin d'écartier tout danger d'électrocution ou d'incendie. Pour ce faire : avec un bâton sec, faites basculer l'interrupteur principal à la position arrêt. Assurez-vous d'abord que vous n'avez pas les pieds sur un plancher humide ou que vous n'êtes pas appuyé contre un objet de métal.
- Communiquez avec le service des mesures d'urgence de votre municipalité pour connaître l'état de la situation.
- Prévoyez un refuge au cas où vous seriez forcé d'évacuer votre domicile.
- Faites une réserve de vivres et d'eau potable.
- Munissez-vous d'une trousse de premiers soins.
- Procurez-vous une radio à piles en bon état pour être en mesure de suivre les recommandations.
- Retirez du sous-sol vos meubles, vos effets de valeur ainsi que tout objet susceptible de flotter ; montez le tout au rez-de-chaussée.
- Mettez en lieu sûr tous les agents polluants comme les insecticides, les herbicides et les combustibles.
- Obstruez tous les conduits d'égout du sous-sol pour empêcher le refoulement des eaux à l'intérieur de la maison.

### Si l'eau commence à envahir le sous-sol

- Ne touchez à rien ! Communiquez immédiatement avec Hydro-Québec au 1 800 790-2424 pour faire interrompre le service au compteur ou au poteau.
- Avertissez la municipalité. Quittez la maison.
- Emportez avec vous une radio à piles, une lampe de poche, des vêtements chauds et secs ainsi que de bonnes chaussures.
- N'oubliez pas les médicaments essentiels, les effets nécessaires aux soins de bébé, les articles de toilette et, surtout, vos pièces d'identité ainsi que vos documents importants.
- N'attendez pas que les routes soient impraticables et conduisez prudemment !

### Quand les eaux se sont retirées

- Avant de rétablir le courant ou de demander qu'on vous raccorde, consultez un [maître électricien](#) , surtout si le panneau de distribution a été inondé. Il vous dira dans quel état se trouve votre installation, effectuera les travaux nécessaires pour la remettre en bon état et, si le service a été coupé au compteur ou au poteau, demandera à Hydro-Québec de rétablir le service.
- Assurez-vous que l'eau est potable et que vos appareils sanitaires sont en bon état.
- Jetez toutes les denrées alimentaires qui sont entrées en contact avec les eaux de crue.
- Nettoyez et désinfectez vos locaux inondés.
- Pour ce qui est de l'extérieur de la maison, une bonne vaporisation d'insecticide sur le terrain suffira.
- Si de l'eau s'est infiltrée dans les conduites de mazout de votre système de chauffage, faites vérifier la chaudière et le réservoir de mazout par un spécialiste ; il est possible qu'il y ait corrosion du brûleur et des dispositifs de sécurité.